

Réunion du 29 juin 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Absent(s) :

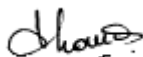
Rapporteur : Monsieur Etienne WOLF

**N° CP/2015/288 - Construction de logements sociaux - 1323
Transfert de droit de préemption urbain de Schweighouse-sur-Moder**

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve la convention visant à définir les modalités de l'exercice du droit de préemption urbain sur la commune de Schweighouse-sur-Moder, à intervenir entre le Département, le Préfet du Département du Bas-Rhin, Habitat des Salariés d'Alsace, OPUS 67, la SEM de Schweighouse-sur-Moder et l'Etablissement Public Foncier d'Alsace.

Elle autorise son président à signer la présente convention conjointement avec le Préfet du Département du Bas-Rhin, Habitat des Salariés d'Alsace, OPUS 67, la SEM de Schweighouse-sur-Moder et l'Etablissement Public Foncier d'Alsace.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20150629-lmc194021-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 06/07/15